



Info-Parents

#5

Mi-janvier 2023

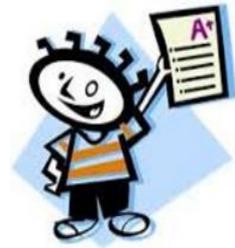


FIN DE LA 2^e ÉTAPE

La 2^e étape se terminera le **3 février 2023**. Le bulletin sera disponible sur le *Portail parents* vers le 17 février 2023.

La rencontre de parents avec les enseignants est prévue **en février**. Des informations concernant la date et les modalités de cette rencontre vous seront acheminées ultérieurement.

L'équipe-école



Journée pédagogique

Mercredi 25 janvier 2023
Retour le 26 janvier (Jour 1)



Conseil d'établissement

Veillez prendre note que la prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le :

Date : 17 janvier 2023
Heure : 19 h

La coéducation et l'implication parentale

Bonjour chers parents de la communauté alternative !

Le comité de coéducation vous rappelle qu'il est de l'obligation de chaque famille alternative de s'assurer d'offrir un minimum de 10 heures de coéducation et d'implication parentale par année. Est-ce que votre famille a effectué les siennes ? Si ce n'est pas le cas, sachez que le calendrier de coéducation du mois de janvier est en ligne depuis un petit moment déjà et que plusieurs demandes de coéducation y sont toujours non comblées. Voici le lien pour y accéder directement [Calendrier janvier 2023](#). Le calendrier de février est également disponible. Vous pourrez le consulter avec le lien habituel [Calendriers de coéducation parentale](#).

Message spécial : avis de recherche !

Nous recherchons 10 parents intéressés à faire partie d'un **comité de parents-brigadiers scolaires**, dont voici le détail :

- Le comité sera composé de 10 parents et servira à assurer une présence sur le terrain de l'école à la sortie des élèves (16 h 30 à 17 h), un peu à la manière des brigadiers scolaires, de manière à détourner les marcheurs vers le terrain gazonné bordant le stationnement de l'école.
- Les 10 parents seraient répartis en 5 dyades, chacune responsable d'un soir différent de la semaine. La même dyade de parents reviendrait donc tous les lundis, une autre dyade serait présente les mardis, ainsi de suite.
- Une petite formation étant nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de ce projet, nous aimerions que ce soit les mêmes parents qui reviennent chaque semaine de façon à limiter de surcharger les surveillants qui sont déjà au travail ailleurs sur le terrain. Il serait important que les parents qui s'y investissent s'engagent à être présents 20 fois chacun, à raison d'un soir par semaine durant 20 semaines.
- Nous souhaitons que le projet débute en janvier, il s'échelonne jusqu'au mois de juin.
- Les heures effectuées seront comptabilisées dans la coéducation de la famille.

Les parents intéressés par ce comité doivent communiquer **par courriel avec Amélie Daudelin** (amelie.daudelin@cssmi.qc.ca) en indiquant les jours où ils sont disponibles pour effectuer cette tâche.

Merci à tous pour votre implication ! 😊

Retard des élèves

Dans le but d'accélérer l'entrée en classe des élèves en retard, les enseignants seront responsables de consigner le retard de votre enfant dans les 10 premières minutes du cours. Ainsi, ce dernier n'aura plus besoin de se présenter au bureau des surveillants pour cette raison. Par contre, si le retard dépasse 10 minutes, votre enfant doit se présenter au bureau des surveillants avec son agenda.

Important! Si le retard est justifié (ex.: retour d'un rendez-vous médical), nous vous demandons de motiver le retard par le portail Mozaik, par courriel au absence.libj@cssmi.qc.ca ou en téléphonant au poste 5046 de la même façon que pour une absence.

Merci de votre collaboration !

Prochaine date de rencontre de l'OPP

La prochaine rencontre de l'OPP aura lieu le mercredi 15 février 2023 à 19 h. Le lien pour vous connecter vous sera envoyé ultérieurement. Bienvenue à tous les parents!



Les parents intéressés à rejoindre l'organisme de participation des parents (OPP) et ses sous-comités sont invités à laisser leurs coordonnées à l'adresse de l'OPP: opp.libertejeunesse@gmail.com

Consultation sur l'augmentation des frais de services

Un processus de consultation sur l'augmentation des frais de services facturés aux parents a été lancé le jeudi 15 décembre 2022 par le CSSMI. L'OPP effectue le suivi de cette consultation et vous tiendra informée des conclusions dès qu'elles seront disponibles.

D'ici-là, vous pouvez consulter les documents en lien avec cette consultation en cliquant sur le lien suivant: [Consultations CSSMI](#)

Coin lecture

Pour certains de nos jeunes faire leur choix de carrière s'est avéré être facile même évident alors que pour d'autres cette étape peut représenter un vrai casse-tête. En tant que parents, nous pouvons aider nos jeunes à faire leur choix de carrière. Afin de vous aider, nous vous suggérons la lecture suivante: [3 astuces pour aider son enfant à faire son choix de carrière.](#)

Conférences gratuites!



Célébrons la différence!

Prendre soin de soi comme parent et apprendre à jongler avec une gamme d'émotions, tout en accompagnant nos enfants dans leur trouble ou défi d'apprentissage, c'est ce que vous propose les Journée-Parents de l'institut des troubles d'apprentissage. Le 21 janvier prochain à 8 h 30, commencer votre journée par un café virtuel avec Guylaine Guay, autrice et animatrice, qui présentera une conférence d'ouverture *Célébrons la différence!*

Voici le lien pour vous inscrire : [Conférence Célébrons la différence!](#)

La fabrique de l'enfant terrible et le drame de l'enfant sage

Le PREL, un organisme qui a pour mission de sensibiliser, de mobiliser et d'engager les jeunes, leur famille et l'ensemble des acteurs du milieu autour de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, offrira le 25 janvier à 19 h, un Webinaire gratuit *La fabrique de l'enfant terrible et le drame de l'enfant sage.*

Cette conférence de Joël Monzée (Docteur en neurosciences) se veut une invitation à créer les conditions idéales pour favoriser autant la persévérance scolaire que leur résilience nécessaire pour que les jeunes déploient leur potentiel humain.

Voici le lien pour vous inscrire : [Conférence La fabrique de l'enfant terrible et le drame de l'enfant sage.](#)

PÉRIODE OFFICIELLE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) tiendra sa période d'admission et d'inscription dans les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2023-2024 **du lundi 30 janvier au vendredi 10 février inclusivement**.

- Pour les élèves qui ne fréquentent pas actuellement l'une de nos écoles : le parent sera invité à compléter la demande d'admission en ligne sur le site Web du CSSMI, et ce, entre le lundi 30 janvier et le vendredi 10 février 2023. Dans l'impossibilité de faire cette demande via le Web, le parent pourra se présenter à l'école de desserte, en communiquant au préalable avec l'établissement, afin de connaître les modalités particulières et pour prendre rendez-vous.
- Les parents des élèves nés à l'extérieur du Canada qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente ou qui sont sans statut légal au Canada doivent communiquer avec la Direction du Service de l'organisation scolaire au 450 974-7000, poste 2313, qui déterminera les documents requis pour la demande d'admission.
- Pour la réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI : le parent sera invité à compléter la demande de réinscription en ligne au **début du mois de février** par le Portail Parents. Un courriel sera envoyé aux parents dès la fin janvier pour les informer de la mise en ligne du formulaire.

Pour une information complète : www.cssmi.qc.ca, section *Admission et Inscription*. Dans cette section du site Web, vous y trouverez :

- Un moteur de recherche pour trouver votre école de desserte.
- L'information complète sur les *Projets particuliers au primaire* (musical, alternatif et Programme primaire du Baccalauréat International).
- Les formulaires en ligne (disponibles à compter du 30 janvier 2023).

Rentrée scolaire 2023-2024

ADMISSION EN LIGNE
DÈS LE 30 janvier!

ADMISSION

ET INSCRIPTION

Du **LUNDI 30 janvier** au **VENDREDI 10 février**
inclusivement

➔ **POUR QUI?**
Les enfants de 5 ans
Les enfants de 4 ans
(priorité accordée à l'élève qui réside dans un milieu défavorisé dont l'indice de défavorisation de l'école de son aire de desserte se situe entre 6 et 10)
Les enfants de 4 ans, handicapés
Les élèves de niveaux primaire et secondaire qui ne fréquentent pas une école du CSSMI

➔ **RÉINSCRIPTION**
La réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI se fera via le Portail Parents dès le début du mois de février 2023.
Toute l'information vous parviendra par courriel à la fin janvier!

VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT DANS UN PROJET PARTICULIER RÉGIONAL AU PRIMAIRE?

Programmes alternatif, musical et Baccalauréat International (PEI)
Visitez la section Projets particuliers régionaux au cssmi.qc.ca pour connaître les critères d'inscription de chacun des projets.
Rencontre obligatoire et/ou vidéo explicative du projet à regarder obligatoirement par les parents!
Date limite d'inscription : **14 février 2023**
Cette démarche s'adresse autant aux nouveaux élèves qu'à ceux fréquentant déjà le CSSMI.

➔ **POUR TOUT SAVOIR**
Détails et dates importantes :
cssmi.qc.ca
Section ➔ **Admission et inscription**
Service de l'organisation scolaire et du transport
450 974-7000 poste 2313

Centre de services scolaire des Mille-Îles
Québec



Demandes d'admission au Cégep et en formation professionnelle pour l'automne 2023

Les groupes de la 5^e secondaire ont été rencontrés en novembre de même que les 10 et 11 janvier derniers concernant leur demande d'admission au cégep (SRAM) et en formation professionnelle (DEP). Des démonstrations de demande d'admission ont également été visionnées en classe.

En plus de la période des demandes d'admission en cours, sachez que les cégeps et les centres de formation professionnelle offriront également des **portes ouvertes d'hiver**. Ce sont des soirées d'information qui pourraient aider votre enfant à mieux s'orienter et à faire un choix plus éclairé.

CÉGEP

Pour les élèves de 5^e secondaire, la période des demandes d'admission de l'automne 2023 pour le cégep est en cours sur le site du SRAM au [Demandes d'admission automne 2023](#) depuis le 12 janvier. La date limite pour déposer une demande d'admission au 1^{er} tour est le 1^{er} mars à 23 h 59. Sachez que le concept du « premier arrivé, premier inscrit » ne s'applique pas lors de l'analyse des demandes d'admission au cégep.

PORTES OUVERTES POUR LES CÉGEP

Voici les dates pour les prochaines portes ouvertes en présentiel dans les différents cégeps. Pour plus d'information, il est important de consulter le site Web des cégeps.

- ▶ **Mercredi 25 janvier 2023** : Cégep Marie-Victorin (18 h à 21 h)
- ▶ **Jeudi 26 janvier 2023** : Collège Ahuntsic (16 h à 20 h)
- ▶ **Mardi 31 janvier 2023** : Collège Gérald-Godin (18 h à 20 h 30)
- ▶ **Mardi 31 janvier 2023** : Collège Maisonneuve (18 h à 20 h 30)
- ▶ **Mercredi 1^{er} février 2023** : Cégep du Vieux Montréal (16 h à 19 h)
- ▶ **Mercredi 1^{er} février 2023** : Cégep de Saint-Jérôme (17 h à 20 h)
- ▶ **Mercredi 8 février 2023** : Collège Édouard-Montpetit (18 h 30 à 20 h 30)
- ▶ **Samedi 11 février 2023** : École nationale d'aérotechnique (12 à 15 h 30)
- ▶ **Mercredi 1^{er} février 2023** : Cégep de Saint-Laurent (18 h à 20 h)
- ▶ **Jeudi 2 février 2023** : Collège de Bois-de-Boulogne (16 h à 20 h 30)
- ▶ **Jeudi 2 février 2023** : Collège Montmorency (18 h à 20 h 30)
- ▶ **Samedi 4 février 2023** : Collège de Rosemont (13 h à 16 h)
- ▶ **Lundi 6 février 2023** : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec – ITHQ (16 h à 20 h)
- ▶ **Mardi 31 janvier 2023** : Cégep André-Laurendeau (18 h à 21 h)
- ▶ **Mercredi 8 février 2023** : Collège Lionel-Groulx (18 h à 20 h)
- ▶ **Jeudi 9 février 2023** : Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (18 h à 20 h)

Si le cégep convoité n'apparaît pas dans cette liste, nous vous invitons à consulter ce lien : [Portes ouvertes Cégeps](#) .

FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP)

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à un centre de formation professionnelle dans le but de commencer un DEP à l'automne prochain, il est actuellement possible de le faire pour plusieurs programmes. Cependant, sachez qu'en formation professionnelle les périodes d'inscriptions sont très variables d'un centre de formation et d'un programme à un autre. Le meilleur moyen de ne rien manquer est de visiter régulièrement le site Web [Admission FP](#), afin de vérifier s'il est possible de s'inscrire dans un groupe qui débutera à l'automne prochain. **En formation professionnelle, le concept du « premier arrivé, premier inscrit » s'applique.**

PORTES OUVERTES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Voici des dates pour quelques centres de formation professionnelle. Certains centres de formation proposent également des visites sur rendez-vous. Pour plus de détails, il est important de consulter le site web du centre de formation concerné.

- ▶ **Centre de formation l'Émergence (CSSMI)**
En présentiel : 1^{er} février 2023 de 17 h à 21 h
- ▶ **Centre d'études professionnelles de Saint-Jérôme**
En présentiel : 25 janvier 2023 de 16h à 20h
- ❑ **École hôtelière et d'administration de Laval**
 - ❑ SECTEUR ADMINISTRATION (+ DEP en coiffure) Sur rendez-vous et en direct:
Jeudi 26 janvier 2023, à partir de 16 h
 - ❑ SECTEUR HÔTELIÈRE Sur rendez-vous et en direct:
Jeudi 26 janvier 2023, à partir de 16 h
- ❑ **École des métiers spécialisés de Laval**
Sur rendez-vous et en direct: Jeudi 2 février 2023, à partir de 16 h
- ❑ **Centre de formation le Chantier (Laval)**
Sur rendez-vous et en direct: Mercredi 25 janvier 2023, à partir de 16 h
- ❑ **École Polymécanique de Laval**
Sur rendez-vous et en direct: Mercredi 1^{er} février 2023, à partir de 16 h
- ❑ **Centre de formation horticole de Laval**
Sur rendez-vous et en direct: – Mardi 7 février 2023, à partir de 16 h
- ❑ **Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ) (Laval)**
Sur rendez-vous et en direct: – Mardi 17 janvier 2023 à partir de 16 h

Félicitations!

Nous tenons à féliciter les gagnantes du tournoi amical de volleyball qui a eu lieu sur l'heure du diner à ESLJ.

Bravo à l'équipe cadette de 3^e secondaire!!



Remboursement - Programme alternatif

À l'automne dernier, le gouvernement provincial a mis sur pied une aide financière afin d'aider les parents dont les enfants sont inscrits à un programme à vocation particulière. À cet effet, si la facture-élève de votre enfant était entièrement payée, vous recevrez un remboursement par chèque du CSSMI variant entre 59,50 \$ et 200 \$. Le maximum pouvant être remboursé est de 200 \$ par enfant. Voici les frais qui pouvaient faire l'objet d'un remboursement :

- frais de transport
- montant pour la coordination du volet alternatif
- frais pour le cours IPA ou pour les cours à option en arts plastiques (AL3, AL4 et AL5)
- frais pour le groupe-conseil

Brigitte Brisebois

Directrice adjointe à l'administration

Objets perdus

Depuis le début de l'année, plusieurs objets perdus n'ont pas été récupérés. Si votre enfant a égaré un chandail, tuque, boîte à lunch, cartable, bouteille d'eau réutilisable ou autre, nous vous invitons à le diriger devant le bureau des surveillants afin de vérifier si l'article perdu y est.

D'ici quelques semaines, tous les objets non récupérés seront remis à un organisme de la région.

Merci de votre collaboration.



Voici le lien de la Chronique de janvier 2023 du CSSMI : [Ça se passe en janvier 2023!](#)

Enquête sur la santé psychologique des jeunes

Au cours des deux prochaines semaines, nous solliciterons tous les élèves de l'école pour qu'ils complètent l'*Enquête sur la santé psychologique des jeunes*. Une lettre explicative de cette enquête est jointe au courriel de l'Info-Parents.

Bonne semaine à tous!

**Édith Beausoleil, Dominyk Grenier,
Brigitte Brisebois et Nadyne Doucet**
(en remplacement de Nadir Gignac-Ismail)

